

SYNTHÈSE CAFÉ-PHILO DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

Le revenu universel : utopie ou nécessité

Le thème de notre débat était évidemment attractif et c'est pourquoi nous étions une vingtaine de participants à discuter ferme sur la problématique question du « Revenu universel ». Question remarquable puisqu'elle conjugue à la fois des réflexions philosophiques, sociologiques, politiques et économiques.

Robert, que nous remercions bien amicalement, s'était proposé d'introduire la conversation en nous présentant les principes généraux qui gouvernent la réflexion sur le « revenu de base ». Il est membre d'une association le MFRB (mouvement français pour le revenu de base) et il a su éveiller notre curiosité, d'où le bombardement de questions qui lui ont été posées.

Fort d'une définition et d'un plan général des différents points concernant ce revenu de base dont voici sa **définition** : « *Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribués par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement* » (voir texte sur le blog : « De la nécessité d'un socle théorique pour le revenu de base »), nous avons librement exprimé nos avis, nos doutes, nos critiques ou simplement nos interrogations sur les différentes perspectives théoriques ou pratiques que soulève cette question. Notons que des critiques positives ou négatives adressées à ce projet viennent tout autant de la « droite » que de la « gauche ».

Quels sont les enjeux :

1. Changer le rapport de l'individu à la société

a. Une approche libérale : libérer l'individu de la tutelle de l'Etat.

- Moyen de lutter contre la pauvreté et de renforcer la liberté individuelle
- Un "filet de sécurité", ne remettant pas en cause la place du travail dans la société

b. Une approche "marxiste" : libérer l'individu du travail :

- Moyen de choisir librement les modalités de participation à la vie sociale
- Un montant suffisant pouvant se substituer aux revenus d'activité
- Il s'ajoute aux prestations sociales et ne les remplace pas
- Il s'agit de déconnecter le travail et le revenu
- Reconnaître **l'utilité sociale** d'autres activités que celles qui sont liées à l'emploi salarié

2. Simplifier et rendre plus opérationnels les dispositifs de lutte contre la pauvreté

- Mille-feuilles hypercomplexes
- Effets de seuil
- Système intrusif et stigmatisant
- Génère un important non-recours
- Dispositifs qui laissent subsister des phénomènes de trappes à pauvreté :
 - caractère illisible et incertain des anticipations
 - taux marginaux de prélèvement élevés désincitant à obtenir un revenu supplémentaire par son activité : trappe à pauvreté

Nous en avons commencé par réfléchir sur la nécessité du RU avant de penser le caractère éventuellement utopique du projet.

Nos réflexions ont croisé plusieurs chemins : le premier a porté sur cette notion de revenu, car si ce RB n'est plus en relation avec un travail rémunéré, il faut le définir non pas comme revenu, mais comme une allocation et c'est la raison pour laquelle cette allocation n'a rien à voir avec un emploi salarié. Par conséquent dit Éric, il faut distinguer l'activité, du travail.

Sur ce point, Nelly souligne qu'il devient nécessaire de penser la société à venir bien autrement qu'elle n'est aujourd'hui (véritable « révolution culturelle »). Selon les prévisions (qui restent à discuter) l'échec du plein emploi va se renforcer, il y aura de moins en moins d'emploi salarié et l'on peut penser que « la vie ne sera plus fondée sur le travail ». Il a été également souligné l'échec ou les limites de l'État providentiel. Dans la même veine, Dominique pense qu'il faut peut-être s'émanciper de l'idée « capital/travail ».

Est-ce la fin du travail ? Le débat est resté ouvert. J'ai rappelé ce que dit la philosophe et sociologue Dominique Méda à ce sujet (voir son texte sur le blog) qui conteste que « la révolution technologique va s'accompagner de la disparition d'une grande partie des emplois existants » (...) « L'argumentation fleure bon le déterminisme technologique, fait fi des emplois créés à l'occasion des changements technologiques et semble surévaluer très fortement les destructions d'emplois ». La version pessimiste c'est la réduction de 45% des emplois dans 25 ans, la version optimiste prend acte de ce qui se passe en Allemagne, où l'industrie est fortement technicisée et qui pourtant tend vers le plein emploi.

Geneviève pencherait vers une solution également partagée par certains groupes de réflexion (« Nouvelle Donne »), à savoir la répartition du travail. Mais le partage du temps de travail récemment passé à 35 heures n'a pas vraiment réussi à augmenter les emplois...et par exemple, a rendu bien difficile la vie des hôpitaux, comme le dit Colette.

Une question fut souvent reprise concernant la valeur sociale du travail. Ahmed souligne fort justement la profondeur de cette question première adressée à tous : qu'est-ce que tu fais dans la vie ? Cette question porte sur l'identité de chacun de nous. Qu'avons-nous besoin pour faire société, sinon de faire tous quelque chose qui nous définit socialement. Dans la même perspective critique, d'autres intervenants voient dans le RU (RB) le moyen de déculpabiliser une société qui ne parvient pas à résoudre ses difficultés et principalement les inégalités. Certains redoutent que ce projet ne soit qu'une simple compensation pour les plus pauvres au lieu de s'attaquer au système économique et social qui produit cette situation (« entériner la lutte pour le plein emploi »). Il s'agirait alors d'une subvention à la précarité : « je te paie, alors...solde de tout compte ». De même certaines critiques voient dans le RU le moyen perfide de « garder les femmes dans leurs rôles traditionnels »...

Mais d'autres ont réagi en disant qu'enfin nous alors reconnaître l'importance de leurs activités en leur allouant une allocation. Ils ont vu par cette allocation, le moyen d'accompagner le développement de l'entrepreneuriat individuel (aide aux jeunes « startuppés »), développement de l'économie collaborative (développement d'une agriculture de « circuit court » et reconnaissance des activités non rémunérées à valeur sociale importante). Le RU stimulerait les activités non rémunérées à caractère social ou culturel. Bruno, pense également ce RU comme un bon vecteur pour développer des entreprises à but d'emploi, en citant l'une d'elles à Mauléon, réalisant ainsi des « territoires zéro chômeur de longue durée ».

L'autre chemin de réflexion au sujet du RU ou RB (ou allocation universelle) s'est orienté vers sa faisabilité en terme financier (voir sur le blog la présentation du RB par le MFRB). Comment convertir une utopie en réalité ? demande Lucien (vaste question »...)

Dans son texte de présentation (voir texte sur le blog) Robert expose, en partant des hypothèses retenues, la faisabilité suivante :

- **Montant du revenu de base** : 250 Euros mensuels pour les moins de 18 ans et 500 Euros pour les adultes
- **Maintien**
 - De la Sécurité sociale
 - Des prestations contributives : retraite et chômage
 - Des prestations-logement
 - de l'impôt sur le revenu
 - de la CSG actuelle
 - des réductions de charges patronales sur les bas salaires
- **Suppression**
 - des minima sociaux sauf ASPA et AAH
 - des allocations familiales et du complément familial
- **Mise en place** d'une CSG proportionnelle de 22.5 % sur l'ensemble des revenus, prélevée au premier euro pour financer le revenu de base

Il s'agirait moins de distribution que de redistribution et cela renforcerait le rapport entre employé et employeur.

Le dernier point sur lequel nous avons discuté a porté sur les expériences actuelles qui ont lieu (voir sur internet article « Sud Ouest »), en Alaska (financé par la rente pétrolière), en Finlande (le projet concerne 2000 personnes), aux Pays-Bas, certaines villes dont Utrecht, examinent un projet d'instauration d'un revenu universel. En France, une mission d'information du Sénat a proposé en octobre d'expérimenter, dans les territoires qui le souhaitent, la mise en place d'un revenu universel (le département de la Gironde planche sur le RU). Les difficultés que soulèvent de telles expériences, c'est non seulement leur limite géographique, mais aussi la difficulté des les intégrer au sein d'un monde qui n'a pas les mêmes perspectives.

POUR EN SAVOIR PLUS, je vous conseille l'excellent article du philosophe Florian Augagneur à lire sur le blog (<http://laposso.philo.free.fr/>) intitulé : « Le revenu universel est-il juste ? »

Le prochain café-philo aura lieu le jeudi 25 janvier 2018 et portera sur : « La solidarité implique-t-elle la fraternité ? » et ce sont nos amis Colette et Dominique qui vont en faire l'introduction.

Le bureau du café-philo se joint à moi pour vous souhaiter à tous, de très bonnes fêtes et une excellente année 2018 !

Jean-Louis